



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal

tenue à la salle municipale,

120, rue des Églises, Kinneair's Mills,

le 3 juin 2013, à 20 heures



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 3 juin 2013 à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Michelle Pageau, Céline Landry et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Vincent Blais.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2013-075 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h 00 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2013-076 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Sûreté du Québec - premier versement;
5. Comité consultatif d'urbanisme;
6. Demande de dérogation mineure de François Morency et Manon Dubois;
7. Résolution d'adoption du règlement numéro 455 concernant la circulation des véhicules routiers;
8. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage;
9. Adoption du projet de règlement numéro 456 règlement de concordance amendant le règlement de zonage numéro 264;
10. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement décrétant les règlements de contrôle de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir de dépenser;
11. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement amendant le règlement numéro 454 instituant un nouveau programme d'accès à la propriété;
12. Héritage Kinnear's Mills;
13. Fauchage aux abords des routes;
14. Débroussaillage des fossés;
15. Achat d'équipements pour les travaux municipaux;
16. Fermeture du bureau durant la saison estivale;
17. Correspondance;
18. Comptes du mois;
19. Période de questions;
20. Divers;
21. Levée de la séance.

2013-077 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

2013-078 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PREMIER VERSEMENT

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'émettre le premier versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 21 056 \$.

2013-079 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE nous avons reçu une lettre de démission de Monsieur Jean-Yves Ferland, comme membre du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Céline Landry, appuyé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers que les personnes suivantes : Messieurs James Allan, conseiller, Léo Brochu et François Lachance soient nommées membres du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Kinnear's Mills, le tout conformément au chapitre 3, du règlement numéro 277 de ladite municipalité de Kinnear's Mills.

ADOPTÉE

2013-080 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE FRANÇOIS MORENCY.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure aux règlements de lotissement selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant la marge de recul pour le garage, pourvu que tous les autres articles des règlements soient respectés.

2013-081 RÉOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 455 CONCERNANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES ROUTIERS.

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement numéro 455 au moins deux jours juridiques avant la présente;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Madame Michelle Pageau, conseillère, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 6 mai 2013;

Après lecture du règlement, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 455 concernant la circulation des véhicules routiers sur une partie du 3^e Rang.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE.**

AVIS DE MOTION est donné par Michel Breton, qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement 456 modifiant le règlement de zonage numéro 264 afin de ce conformer au règlement 136 de la MRC des Appalaches et qui a pour effet de modifier des limites de la zone inondable de la rivière Gagné sur le territoire de la municipalité de Kinnear's Mills.

De plus, afin de préciser la portée du présent Avis de motion et de dispenser Le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

**2013-082 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 456 RÈGLEMENT
DE CONCORDANCE AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 264**

Proposé par Michelle Pageau, appuyé par Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet du règlement numéro 456, règlement de concordance, amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'assurer sa conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches et qui a pour effet de modifier des limites de la zone inondable de la rivière Gagné sur le territoire de la municipalité de Kinnear's Mills soit et est adopté.

Une assemblée publique de consultation sur le projet se tiendra le 2 juillet 2013 à 19 h 30, en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la salle municipale.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE
SUIVI BUDGÉTAIRES ET DÉLÉGUANT À CERTAINS
FONCTIONNAIRES LE POUVOIR DE DÉPENSER**

AVIS DE MOTION est donné par Michel Breton, qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 457 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir de dépenser.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 454
INSTITUANT UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACCÈS À LA
PROPRIÉTÉ.**

AVIS DE MOTION est donné par Vincent Blais, qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera un règlement amendant le règlement numéro 454 instituant un nouveau programme d'accès à la propriété.

2013-083 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la moitié des frais d'assurances pour l'année 2012 au montant de 436,50 \$ pour le soutien de l'église Anglicane.

2013-084 FAUCHAGE AUX ABORDS DES ROUTES

Proposé par Michel Breton, appuyé par Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le contrat de fauchage des abords des routes et rangs municipaux soit octroyé à Dénéagement Nyl Carrier Inc. au tarif horaire de 68 \$.

2013-085 DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS

Proposé par James Allan, appuyé par Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le contrat de débroussaillage des fossés soit octroyé à Ghislain Durand au tarif horaire de 75 \$.

2013-086 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LES TRAVAUX MUNICIPAUX

1 escabeau de 6 pieds au coût de 76,89 \$ plus taxes
1 échelle à coulisse de 20 pieds au coût de 160 \$ plus taxes
1 perceuse à batterie de 24 volts au coût de 150 \$ plus taxes
1 scie radiale de 10 pouces au coût de 230 \$ plus taxes
20 mèches pour perceuse au coût de 24,99 \$ plus taxes
1 pulvérisateur au coût de 32,99 \$ plus taxes
1 lumière de travail au coût de 35,00 \$ plus taxes
1 chariot transporteur au coût de 49 \$ plus taxes
1 râteau à feuilles (plastique) au coût de 18,98 \$ plus taxes
1 remorque galvanisée de 5 X 7 pieds au coût de 1 393,98 \$ plus taxes
1 compacteur à essence au coût de 1 495,98 \$ plus taxes.

2013-087 FERMETURE DU BUREAU DURANT LA SAISON ESTIVALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal durant la période des vacances, soit du 22 juillet au 2 août 2013.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

- 7 mai 2013 : Invitation à la 17^e édition des Journées de la culture du 27 au 29 septembre 2013.
- 14 mai 2013 : Invitation à l'assemblée annuelle de l'organisme d'Hommes à Hommes Inc. mardi le 11 juin.
- 16 mai 2013 : 36^e assemblée annuelle du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. mardi le 11 juin.
- 27 mai 2013 : Invitation de la FQM pour les 72^e Assises annuelles, du 26 au 28 septembre 2013.
- 3 juin 2013 : Lettre de remerciements pour la contribution financière de 200 \$ pour l'aménagement de la cour de l'école du Perce-Neige

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

2013-089

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	7 408,03
C0002798	Michel Horbatuk	65,04
C0002800	CSST	574,29
C0002801	Visa Desjardins	1,06
C0002802	Richard Bisson	22 680,60
C0002804	MRC des Appalaches (Souper municipalité)	216,00
C0002805	MRC des Appalaches (chaises)	2 111,52
C0002806	Comité des loisirs (Pêche)	1 000,00
C0002807	Michel Horbatuk	153,51
C0002808	Claudette Perreault (Immatriculation)	70,92
C0002809	Paul Vachon	129,06
C0002810	Municipalité de St-Pierre-de-Broughton	415,00
C0002811	Colette Gignoux (entente eau)	100,00
C0002812	Josée Pomerleau (Concours photo)	100,00
C0002819	9014-7992 QUÉBEC inc.	655,36
C0002820	Agence de revenu du Canada DAS	862,88
C0002821	Ministère du Revenu DAS	1 902,65
C0002822	Petite Caisse	308,89
C0002823	Régie Intermunicipale région Thetford	941,50
C0002824	Imprimerie CCL	163,80
C0002825	Cyber 3D	57,77
C0002826	Mégaburo	136,89
C0002827	Coop St-Jacques-de-Leeds	8 604,35
C0002828	Entreprise Sanifer	1 688,22
C0002829	Soudure Jocelyn Nadeau	147,92
C0002830	Marc Prévost	280,12
C0002831	8043981 Canada Inc. (Rona)	319,93
C0002832	Bercomac	12,51
C0002833	Rick MacRae	574,88
C0002834	DG Usimécanique inc	189,80
C0002835	Ecce Terra, arpenteurs-géomètres	3 504,81
C0002836	Équipement J.-A. Marcoux inc.	22,21
C0002837	Serge Bolduc	2 644,42
C0002838	Imprimerie Gingras et Fils	482,40
C0002839	Gaétan Turgeon enr.	61,09
C0002840	Réseau pour un Québec Famille	126,47
C0002841	Richard Bisson	724,34
C0002842	Sûreté du Québec	21 056,00
C0002845	Comité des loisirs	3 838,00
C0002846	Comité d'embellissement	1 420,00
C0002847	Héritage Kinnear's Mills	7 000,00
C0002848	Michel Horbatuk	21,93
C0002849	Marc Prévost	220,90
C0002850	André Fortin	130,00
L1300012	Hydro Québec	1 098,19
L1300013	Bell Canada	310,61
L1300014	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	Total	94 790,26

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Michelle Pageau nous informe que la semaine des municipalités est du 2 au 8 juin 2013.

Patrice Nadeau fait un suivi concernant les bornes-sèches.

Michel Breton nous informe concernant l'eau pluvial de la nouvelle rue.

2013-090

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 30.

En signant ce procès-verbal, le maire autorise et signe toutes les résolutions adoptées lors de la séance du conseil du 3 juin 2013.

Signé : Paul Vachon

Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière